

Europe, Enseignement supérieur et Recherche : d'une société de la connaissance à une économie de la connaissance

27 avril 2009

La politique européenne sur l'enseignement supérieur et la recherche est complexe et ne se prête pas aux analyses simplistes. Elle est présentée comme basée sur des grands principes qui ne sont pas contestés en soi dans la communauté universitaire. Nous en donnons ici notre lecture¹.

- Le processus de Bologne (1999) est destiné à créer un « *espace européen de l'enseignement supérieur* », pour permettre le développement d'échanges et de coopérations. Il fait l'objet d'une série de conférences ministérielles, tous les deux ans, qui se déroule en 2009 à Louvain (Belgique), cette semaine.
- La stratégie de Lisbonne (2000) vise à renforcer le rôle de « *la connaissance et de l'innovation dans nos sociétés* », et s'était en particulier donné un objectif précis en terme de recherche et développement : 3% du PIB, chiffre loin d'être atteint faute d'y avoir consenti les efforts nécessaires.

Pour atteindre ces objectifs, des politiques concrètes sont mises en œuvre, qui sont au cœur des débats, et qui sont empreintes d'idéologie marquée :

- La marchandisation du savoir : selon les objectifs de la Stratégie de Lisbonne, l'Europe doit d'ici 2010 « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* »². « *Economie de la connaissance* » et non plus « *société de la connaissance* » : le glissement est significatif, le savoir devenant ainsi un bien économique, et sa transmission un service dont on peut faire commerce. Cette question était au centre des débats de l'AGCS (accords de l'OMC) en 2001, à Doha³.
- « *Employabilité* » : l'objectif premier des universités n'est plus l'enseignement et la transmission du savoir mais l'acquisition de compétences professionnelles⁴. Il ne s'agit pas ici de nier le rôle de l'université dans l'insertion dans la vie professionnelle, mais de souligner l'inversion de l'ordre des priorités, que nous ressentons chacun au quotidien dans l'évolution de notre métier⁵.
- Le cadre institutionnel : « *Le nouveau management public* » est un mode de gestion basé sur une logique comptable, suivant des considérations financières qui remettent en cause des principes d'équité et d'indépendance, et les missions de service public. Il concerne « *les ressources humaines, la gestion de patrimoine, la recherche de fonds privés, les fondations* »⁶. La LRU en est l'application directe en France.
- Les indicateurs : Le volet relatif à l'éducation de la stratégie de Lisbonne comprend l'analyse de 29 indicateurs dont cinq sont des "benchmarks" (cibles à atteindre par les Etats membres)⁷. Ces indicateurs ont des effets pervers : par exemple l'objectif chiffré de 85% d'une classe d'âge ayant

1 Plus d'analyses sur le site de la FSU : http://institut.fsu.fr/chantiers/europe/presentation_europe.htm

2 Conseil européen de Lisbonne, mars 2002, http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm

3 Lire l'analyse d'Attac (<http://www.france.attac.org/spip.php?article9529>), et écouter la conférence de Geneviève Azam sur le sujet (<http://www.france.attac.org/spip.php?article9755>)

4 Programme de travail détaillé sur le suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe, http://eur-lex.europa.eu/pri/fr/oj/dat/2002/c_142/c_14220020614fr00010022.pdf

5 Lire à ce sujet l'analyse de Marcel Gauchet, dans *le Monde* du 22 avril 2009

6 Présentation des « Experts de Bologne », Agence Europe-Education-Formation du MESR <http://www.europe-education-formation.fr/docs/Tempus/Le-processus-de-Bologne-et-Tempus---Patricia-POL.ppt>

7 Progress towards the Lisbon objectives in education and training - Indicators and benchmarks http://ec.europa.eu/education/policies/2010/progressreport_en.html

achevé des études secondaires a mécaniquement poussé la France à augmenter le nombre de bacheliers, comme tous les pays européens. Les normes PISA d'évaluation des élèves donnent par ailleurs une mesure très contestée de leur niveau scolaire.

- La gouvernance par les indicateurs : Pour atteindre les objectifs fixés, l'UE s'appuie sur la « *méthode ouverte de coordination* », supposée être exempte de conflit malgré la portée des changements structuraux recommandés. Cette méthode de gouvernance, basée sur le benchmarking, entraîne la marginalisation des parlements et des syndicats, dilués dans un ensemble de partenaires et d'acteurs de la société civile, et suppose l'introduction d'une planification par les résultats nécessitant une importante dose de technocratie : définition des objectifs, traduction en repères statistiques concrets, suivi, évaluation, certification.

Les autres acteurs de la politique européenne d'enseignement supérieur et de recherche

De nombreuses instances et d'organismes européens, cités ci-dessus, interviennent dans ce dossier (Conseil de l'Europe, DG Education et Culture de la Commission européenne, études Eurydice, Eurostat, Agence Europe-Education-Formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). Par ailleurs, de nombreux acteurs (lobbys) participent à l'établissement de cette politique.

- Certains sont institutionnels, comme l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Celle-ci profite de sa légitimité institutionnelle pour impulser une politique purement néo-libérale, et proposait ainsi dans ses recommandations 2009 pour la France⁸ :

« Enseignement supérieur : Élargir l'autonomie des universités au-delà de ce qui a été réalisé en 2007, surtout pour la gestion budgétaire, le recrutement et la rémunération du personnel. De plus, bien qu'on ait facilité les donations de fondations privées aux universités, de nouvelles mesures seront nécessaires pour favoriser le financement privé des universités, notamment en ayant davantage recours aux droits de scolarité, cette mesure se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur. » Autrement dit augmenter les droits d'inscription en proposant aux étudiants de s'endetter pour les payer.

- D'autres sont des associations, comme l'Association Européenne des Universités (EUA), qui joue autant le rôle de représentants des universités que de vecteur de la mise en place des politiques. Étant donné la variété des universités en Europe, elle ne défend pas une vision « Service public » de notre métier.
- D'autres enfin sont des lobbys, comme la très controversée et néo-libérale Européenne Round Table, qui représente les intérêts des grands groupes industriels européens, et pousse à la libéralisation du « service » d'enseignement supérieur.
- **Et nous ! Un contre-sommet⁹ s'organise à Louvain du 25 au 29 avril, qui fédère les initiatives et mouvements nationaux, de Rome à Helsinki (eux aussi ont fait grève au printemps), de Barcelone à Berlin. Ce mouvement se décline dans chaque ville universitaire, au sein d'une Global Week of Action.**

Faisons entendre notre voix, et portons notre vision de l'Europe des Universités, où échange et coopération peuvent se développer dans un cadre de service public juste et solidaire.

Mardi 28 avril 2009, 14h30 : Rassemblement au Peyrou

20h : Projection-débat, amphi 5.04

⁸ OCDE, Perspectives économiques intermédiaires, mars 2009 : Note par pays - France
<http://www.oecd.org/dataoecd/17/21/42442945.pdf>

⁹ Vague européenne, Louvain 2009 : <http://www.louvain2009.com/>